

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 25 novembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montalieu, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognain, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésal, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Veninthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 18 novembre 2025, s'est réuni le Mardi 25 novembre 2025 à 18h00, à la salle de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 16

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Sandrine	BERTHET
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Fatiha	BRIKOUI AMAL
Irène	CHAPUY
Jean-François	DURAND
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Mustapha	HADDOU
Franck	LOMBARD
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Lina BLANC	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Albertville, Allevard, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies
La Bâtie, La Giette, Marthod, Mercury, Montaillieu, Monthieu, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Quelje, Rognac, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-sur-Saône, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Petite Enfance – Avenant à la convention de financement « Grandir en Milieu Rural 2023 » avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Alpes du Nord

Rapporteur : Mustapha HADDOU

Par délibération n°36 du 19 décembre 2023, le Conseil d'administration approuvait la convention de financement « Grandir en Milieu Rural 2023 » avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Alpes du Nord.

Ce dispositif permet aux acteurs de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse de développer et de mettre en place des projets en faveur des familles agricoles et des territoires ruraux pour :

- Développer et diversifier des actions et des services.
- Améliorer la qualité et favoriser l'innovation des services existants.

La convention initiale visait à soutenir financièrement la mise en œuvre et l'investissement mobilier nécessaire pour le multi accueil de Frontenex à hauteur de 60 000 €.

Afin de pallier au retard de construction du multi accueil, il convient d'approuver un avenant à cette convention (dont le projet est joint en annexe) qui permet de prolonger de 2 ans supplémentaires à la période initiale prévue (novembre 2025) cet engagement financier.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve l'avenant à la convention de financement « Grandir en Milieu Rural 2023 » avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Alpes du Nord selon les modalités mentionnées ci-dessus ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer l'avenant et tous actes afférents à ce dossier.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

